

**A.C.C.A de Fontcouverte**  
Association Communale de Chasse Agréée

Siège Social : Mairie de Fontcouverte  
Président : Jean Claude **VERT**: Port : 06.86.56.10.87  
Secrétaire : Jean Claude **HARDOUIN**: Port : 06.32.25.51.90  
Trésorier : Pascal **FOUSSAT** : Port : 06.63.01.85.10

Adresse Mail : [acca17.fontcouverte@orange.fr](mailto:acca17.fontcouverte@orange.fr)

**Présentation de l'ACCA :**

L'association compte une Quarantaine de Sociétaires Chasseurs. (Petits et Gros Gibier).  
Elle est adhérente à la Fédération Départementale des Chasseur de la Charente Maritime.  
Elle est adhérente au G.I.C des Fins Bois (Groupement d'Intérêt Cynégétique)  
Elle est Membre de l'A.I.C.A (Association Inter Communale de Chasse Agréée) de : Le Douhet

**Ses missions :**

Participer à l'équilibre Agro, Sylvo, Cynégétique sur le territoire de la commune.  
Aider les agriculteurs à la lutte contre les dégâts des sangliers, et chevreuil.  
Organiser et appliquer les plans de chasse gros gibiers imposés.  
Imposer pour tous les règles strictes de sécurité.  
Réguler les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, les nuisibles, et sauvegarder la petite faune de plaine.  
Accueillir les nouveaux chasseurs et les accompagner dans l'exercice de leur loisir.

La chasse, est avant tout un loisir, elle se pratique dans notre association dans un esprit de convivialité, dans le respect des règles, et le respect de la faune sauvage, selon la déontologie de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Le territoire communal est libre d'accès à toutes et à tous, et il doit le rester, mais il faut aussi le partager, veiller à ce que toutes les activités respectent l'environnement, et que tous les acteurs de la vie privée et associative participent à la sauvegarde de la biodiversité, de l'équilibre écologique, et cynégétique.

**Pour cette saison de chasse 2024/2025 et conformément à :**

ARRETE n° 24EB003-DDTM

Relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne cynégétique 2024-2025 dans le Département de la Charente-Maritime

La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée, dans le département de la Charente-Maritime :  
**Du 08 septembre 2024 à 8h00 au 28 février 2025 au soir.**

La chasse se pratique sur notre commune les : Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi, Dimanche, et Jours Fériés.  
du 08 Septembre 2024 au 28 Février 2025.  
Exception pour les battues au Sanglier jusqu'au 31 Mars 2025.

Certaines espèces sont chassables tous les jours du 08 Septembre 2024 au 28 Février 2025.

Le Tir d'été du chevreuil se pratique tous les jours du 01 Juin 2024 au 07 Septembre 2024 en chasse individuelle uniquement à l'approche ou à l'affût.

Les jours de battue, une signalisation spécifique (Chasse en Cours) est mise en place sur toutes les routes et chemins d'accès délimitant la zone de chasse.

Cette zone de chasse peut se déplacer d'un secteur à un autre pendant la journée de Battue.  
Il est recommandé à tous les utilisateurs de l'espace communal, d'être particulièrement attentif, à son environnement, d'éviter de circuler à pied, à cheval, ou à vélo, dans la zone de chasse, de porter des vêtements bien visible (éviter les tenues noires ou sombres), de ne pas hésiter à se signaler aux chasseurs en poste.

Si vous subissez des dégradations causées par les Sangliers ou les Chevreuils, dans vos champs, vos vignes, et même vos jardins, n'hésitez pas à nous contacter, nous prendrons en compte votre demande.

Si vous voyez sur un bord de route ou un fossé, un Chevreuil ou un Sanglier Blessé ou mort, contactez nous, nous ferons le nécessaire

Soyez Prudent : Ne vous approchez pas d'un animal blessé.

## A.C.C.A de Fontcouverte

Association Communale de Chasse Agréée

### Calendrier jours de chasse en battue Gros Gibier Saison 2024-2025

CHEVREUIL	
SEPTEMBRE	
Mardi	17
Samedi	21
OCTOBRE	
Samedi	5
Samedi	19
Mardi	22
NOVEMBRE	
Samedi	2
Mardi	12
Samedi	16
Samedi	30
DECEMBRE	
Mardi	10
Samedi	14
Samedi	28
JANVIER	
Mardi	7
Samedi	11
FEVRIER	
Samedi	8
Mardi	18
Samedi	22

SANGLIER	
SEPTEMBRE	
Samedi	14
Samedi	28
OCTOBRE	
Samedi	12
Samedi	26
NOVEMBRE	
Samedi	9
Samedi	23
DECEMBRE	
Samedi	7
Samedi	21
JANVIER	
Samedi	4
Samedi	18
FEVRIER	
Samedi	1
Samedi	15
MARS	
Samedi	1
Samedi	15
Dimanche	30

RENARD	
JANVIER	
Dimanche	26
MARS	
Dimanche	9

Des jours de battue supplémentaires peuvent être organisés, les Mardi, Mercredi, Jeudi, et Dimanche en fonction de la nécessité du moment.

## A.C.C.A de Fontcouverte

Association Communale de Chasse Agréée

ARRETE n° 24EB003-DDTM

Relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne cynégétique 2024-2025 dans le Département de la Charente-Maritime

Dates d'ouverture et clôture selon espèces	Jours Autorisés	Dates d'ouverture et clôture selon espèces	Jours Autorisés
<b>GIBIERS SEDENTAIRES</b>			
<b>LIÈVRE brun</b> 13.10.2024 au 15.12.2024 date spécifique selon territoire défini dans le plan de gestion cynégétique lièvre	Dimanche uniquement	<b>RENARD</b> 08.09.2024 au 28.02.2025	Tous les Jours
<b>PERDRIX</b> (rouge et grise) 08.09.2024 au 24.11.2024	Dimanche, mercredi et jours fériés	<b>CORBEAU FREUX, CORNEILLE NOIRE, ETOURNEAU SANSONNET, GEAI DES CHENES, PIE BAVARDE BLAIREAU, BELETTE, FOUINE, MARTRE, PUTOIS</b> 08.09.2024 au 28.02.2025	Tous les jours
<b>FAISAN</b> 08.09.2024 au 26.01.2025	Dimanche, mercredi et jours fériés	<b>RAGONDIN, RAT MUSQUE RATON LAVEUR VISON D'AMERIQUE CHIEN VIVERRIN</b> 08.09.2024 au 28.02.2025	Tous les jours
<b>LAPIN</b> 08.09.2024 au 28.02.2025	Dimanche et mercredi Tous les jours		
<b>CHEVREUIL</b> 01.06.2024 au 28.02.2025	Tous les jours autorisés Plan de chasse et bracelet	<b>SANGLIER</b> 01.06.2024 au 31.05.2025	Tous les jours autorisés Plan de chasse et bracelet

## OISEAUX DE PASSAGE

<b>Alouette des champs</b> 08.09.2024 au 31.01.2025	Tous les Jours	<b>Bécasse des bois</b> 08.09.2024 au 26.10.2024 27.10.2024 au 20.02.2025	Dimanche et Mercredi Tous les Jours
<b>Caille des blés</b> 31.08.2024 au 07.09.2024 08.09.2024 au 26.10.2024 27.10.2024 au 20.02.2025	Tous les Jours Dimanche et Mercredi Tous les Jours	<b>Tourterelle des bois</b>	Chasse Suspendue
<b>Pigeon ramier</b> 08.09.2024 au 20.02.2025	Tous les Jours	<b>Tourterelle turque</b> 08.09.2024 au 20.02.2025	Tous les Jours
<b>Pigeons biset et colombin</b> 08.09.2024 au 10.02.2025	Tous les Jours	<b>Grive draine, musicienne</b> <b>mauvis et litorne</b> <b>Merle noir</b> 08.09.2024 au 10.02.2025	Tous les Jours